L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 13 NOVEMBRE.

Le Procès du maréchal Bazaine.

PREMIER CONSEIL DE GUERRE,
SIÉGEANT AU GRAND TRIANON.

Présidence de M. le duc d'Aumale.

Audience du 24 octobre.

Une nouvelle assez grave circule ce matin.—Si l'on a levé la séance mercredi de bonne heure, ce n'est pas, ainsi que pouvaient vous le faire croire mes dernières renseignements, que le duc d'Aumale, après avoir dirigé le procès fait au maréchal Bazaine pour avoir mêlé la politique aux questions militaires, ait voulu, au sortir de ces débats, se rendre à la réunion du centre droit; mais bien parce que, le matin, on avait trouvé le maréchal évanoui au pied de son lit, et parce que l'on craignait qu'une trop longue séance ne le rendît plus malade.

La séance est reprise à 1 heure moins 20 minutes.

On procède à l'appel des témoins.

MM. Benoit, ancien adjoint, Duvignier, répondent.

L'audition des témoins continue ensuite.

On introduit M. Jaunes, (75 ans), ingénieur civil.

Le témoin raconte qu'ayant adressé une demande au quartier-général, dans le but de détruire les ponts, on lui répondit: "Restez tranquille." Et puis, sur son insistance, on lui répondit: "Comprenez".

"D. Quel jour l'ennemi a-t-il fait usage du pont de Novéant?

"R. Les 14, 15 et 16 ; vers la nuit du 15, l'armée du général Steinmetz a passé, et, au lieu de prendre la route de Gorze, a suivi la vallée de la Moselle.

"D. Pour les autres points, que savez vous? Le pont d'Ars, par exemple?

"R. On ne s'en est pas servi."

Le général Pourcet adresse une question en vue de savoir si c'est par des officiers que le témoin a communiqué au quartier général.

"R. Non.

Le message a été envoyé le 14 au matin.

On introduit M. Renaud, employé de chemin de fer.

"Le 13, nous avons vu arriver les Prussiens à Novéant. Nous n'avons reçu aucune dépêche pour faire sauter les ponts, j'avais porté, le 12, à Metz, une dépêche annonçant l'entrée des Prussiens à Pont-à-Mousson.

"Le général Marguerite alla à la rencontre de l'ennemi, et fut rappelé par une dépêche de l'empereur.

"Le 14, les Prussiens détruisaient le télégraphe et coupaient la voie."

Le Commissaire du gouvernement. A qui étaient adressées vos dépêches?

"R. Au garde-à gare. On les portait à la place à Metz."

Le témoin n'a pas en connaissance de la dépêche envoyée par M. Jaunes, l'ingénieur.

On introduit M. Mathieu, propriétaire à Novéant.

Le témoin.—Le 12 août au soir, le général Marguerite fit sauter le Pont à Mousson. Il s'arrêta à Novéant, et se manda des renseignements sur la marche de l'ennemi.

Il reçut presque tout de suite l'ordre de rentrer. Même il demanda que cet ordre lui fût réitéré; ce qui fut fait. Le 14, les Prussiens apparaissaient. Pour ma part, j'envoyai aux placards officiels, sur l'empereur, soit au maréchal. Je reçus plusieurs réponses successives, comme *c'est bien.*

"J'envoyai même la dernière dépêche avant que le fil ne fût coupé. C'est dans la nuit du 15 au 16 que les Allemands passèrent la Moselle. La campagne en était convertie. Le 16, les troupes étaient là. Le 17, dès le matin, de nouveaux corps passaient et gagnaient la vallée de Gorze.

"Nous demandions surtout qu'on nous permît de détruire le pont. On a répondu à ma dernière dépêche par une moqueuse qu'il est inutile de rappeler."

Le commissaire du gouvernement demande s'il était de notre de l'empêcher qu'on recevait les dépêches à Metz.

Le témoin ne peut donner que ceux des employés de la gare de Novéant, qui expédiaient les dépêches.

L'employé qu'il a envoyé de Novéant se nommait Gérard; il habite à Pagny.

Voici maintenant la déposition de M. Scal:

M. Scal, inspecteur des chemins de fer de l'Est, [illegible] de renseignements à donner que sur le pont de Longeville, dont deux arches ont été détruites le 14 août.

Le 3 septembre, M. le maréchal Bazaine me fit appeler au Ban-Saint-Martin pour me demander quelles seraient les ressources dont je disposerais en cas de pouvoir faire sur Thionville, de lui représenter qu'il n'était impossible de rien faire à cause de la destruction de ces deux arches.

Le maréchal m'apprit le regret de cette destruction. Mais, lui dis-je, il faudrait rétablir ce pont au plus vite." M. le maréchal Bazaine s'en était déjà occupé et il me montra une lettre de M. le général Collinières dans laquelle il était bâtissant qu'il fallait au moins trois semaines — nous étions au 3 septembre — pour rétablir la circulation. Trois semaines cela pouvait conduire très loin.

Le maréchal me chargea alors de voir le général Collinières à ce sujet. Je vous lus me rendre compte aujourd'hui de la situation et de ce qui restait de ce pont.

Je m'y fis conduire, et là, contrairement à ce que je croyais trouver, je constatai qu'il n'existait plus de piles intermédiaires, tout était détruit à rasde terre. Il existait un interrupteur, le pont n'existait complètement détruit, et je ne voyais pas d'autre moyen que de combler cet intervalle avec du sable. C'est-à-dire de balisat. [illegible] il était, à cinquante mètres de ce pont, du côté de Longeville, 27 wagons de terrassement, ayant servi à la construction de la ligne de Metz à Redon, et il était très facile d'employer le sable qu'on avait amené pour le remblai du pont à combler sur ce pont la Moselle et rétablir la circulation.

De l'autre côté de Metz, se trouvait également une carrière de Sable à proximité du pont, et, avec les ressources qu'on possédait en machines et en wagons, on pouvait amener très vite une quantité considérable de sable. Le cet-examen il m'avait paru que la circulation pouvait être rétablie, non pas en trois semaines, mais en trois jours. Je consultai un ingénieur de mes amis qui, en 1866, avait construit ce pont. Il me dit que j'avais cent fois raison, qu'il avait déjà examiné cette question et que je pouvais parfaitement prendre l'engagement, en mon nom et au sien, de faire ce travail en trois jours.

Je lis cette proposition au général Collinières, qui commença tout d'abord par se récrier en lui disant que me dire qu'il avait déjà pensé à ce moyen, mais qu'il était inexécutable.

— Mais, lui dis-je, nous prenons l'engagement formel de faire ce travail dans ce délai. — C'est possible, répondit-il, mais n'en parlez pas au maréchal.

Ne voulant pas être la cause d'un conflit entre ces deux autorités, je ne suis rien tiré.

Voilà tout ce que j'ai à dire.

M. le président.—N'avez vous pas fait à M. le maréchal, c'est du moins ce qu'ressort de l'instruction, une proposition tendant à tenter un coup de main sur Courcelles, de manière à gêner la construction de l'embranchement du chemin de fer que l'ennemi a exécuté plus tard, pour ramener la portion de la ligne dont il disposait à la Lane du Frouard?

M. Scal.—Le 22 août, je suis allé au quartier général voir le maréchal Bazaine, parce que j'avais vu, la veille et même le 22 août au matin, un nombre très considérable d'habitants de plusieurs communes de la rive droite de la Moselle, telles que Saint-Avold, Faulquemont, Kédinfly, qui étaient venus se promener à Metz. La présence à Metz de ces gens que je connaissais à peu près tous m'étonna. Je les questionnai et leur demandai comment ils se trouvaient en ville en ce moment; tous m'avant répondu qu'ils étaient arrivés sans difficulté, qu'ils n'avaient rencontré aucun ennemi sur la route et qu'ils avaient, ou venir soit à pied, soit en voiture; je crus qu'il fallait profiter de cette situation pour détruire les approvisionnements de l'ennemi, car ces gens-là m'avaient raconté qu'à Remilly l'ennemi avait amené une quantité considérable de wagons chargés de grosses pièces de siège. Ils avaient ajouté qu'un train d'entrain d'attelage un chemin de fer américain destiné à relier Rémilly à Pont-à-Mousson. Il me paraissait nécessaire d'entraver ce mouvement de transport des Prussiens, et je proposai au maréchal Bazaine de faire détruire tous les ouvrages d'art, ponts inférieurs, ponts supérieurs, tranchées et viaducs, qui se trouvent entre Rémilly et la frontière. Le maréchal Bazaine repoussa ma proposition, en objectant que l'ennemi faisait courir le bruit dans le camp, depuis deux jours, qu'il allait attaquer; il ajouta qu'il valait mieux ne rien faire et qu'il était enchanté de cette circonstance, parce qu'il ne désirait qu'une chose, c'était que l'ennemi vînt faire son attaque.

Plusieurs officiers qui se trouvaient là étaient d'avis qu'il y avait quelque chose à faire; mais le maréchal Bazaine s'y opposa énergiquement.

Cependant, en me reconduisant, le maréchal me dit: "Nous allons examiner cette question avec ces messieurs et nous déciderons ce qu'il convendra de faire."

M. Scal. — Il existait deux voies sur le chemin de fer, entre Herny et Courcelles, la deuxième voie était presque complétement occupée par des wagons de l'ennemi, contenant pour la plupart, des approvisionnements.

Or, il était excessivement facile, à ce moment là, — aucune force ennemie ne se trouvant sur la rive droite, — de s'emparer de tous ces wagons; la gare de Metz était libre. Montigny également, ainsi que les quais et les halles. On pouvait, avec les machines dont on disposait, commencer par Herny, enlever en quelques heures en se faisant protéger à droite et à gauche de la voie par des cavaliers, — et il n'en manquait pas à Metz, — on aurait pu, dis-je, en une dizaine d'heures au plus, ramener 1,500 wagons qui se trouvaient là chargés de vivres et de munitions de toute espèce.

On n'aurait été tout au plus inquiété que dans la dernière partie de l'opération, c'est-à-dire alors que le cercle d'action se serait élargi vers Courcelles. Si nous avions ramené à Metz quinze cents wagons de vivres, c'eût été, à raison de dix tonnes par wagon, quinze mille tonnes de vivres, lesquelles, réparties entre les deux qui quarante mille personnes environ qu'on avait à entretenir tous les jours, eussent été une ressource suffisante pour assurer une prolongation d'existence de trente-un jours. Cette situation était très grave. Au besoin même, on aurait livré bataille, en faisant occuper la droite et la gauche du chemin de fer par des forces considérables. On se serait ainsi rendu maître, non-seulement des ravitaillements amenés par les Prussiens et des dépôts qu'ils avaient déjà faits à Herny, à Rémilly, à Courcelles, mais encore des fourrages, des grains, des blés, de tout ce qui se trouvait dans les greniers des villages situés dans cette région où la culture produit énormément.

Il aurait fallu, assurément, livrer bataille pour pouvoir faire ce travail, mais c'était de la plus grande urgence, et, à ce moment-là, on pouvait le faire; plus tard, cela n'était possible qu'en perdant énormément de monde. Le 22, je n'ai donné à M. le maréchal Bazaine qu'une simple indication, mais lorsqu'à la fin de notre entrevue le maréchal vint me reconduire, je lui dis: Monsieur le maréchal, je viens de terminer un chemin de fer allant de l'extérieur dans la place de Metz; et on pourrait disposer des machines et du matériel qui est actuellement libre.

M. le maréchal Bazaine me répondit que c'était inutile.

M. le commissaire du gouvernement.—Je désirerais savoir si M. Scal se souvient d'une conversation qu'il aurait eue postérieurement avec l'ancien chef de gare de Forbach, et, dès sentiments que celui-ci avait exprimés sur le danger que ces approvisionnements auraient couru, au cas où l'armée française aurait fait un mouvement pour s'en emparer.

M. Scal.—M. Trouner, cet ancien chef de la gare de Forbach était devenu inspecteur et était chargé à Rémilly du service prussien.

M. le commissaire du gouvernement.—Précisément.

M. Scal.—En effet, ce monsieur, en arrivant à Metz, le 20 octobre, pour prendre possession de la gare n'aborda en me disant: Je ne croyais pas que les choses se passeraient ainsi et que vous tomberiez en notre pouvoir. Pendant plus de huit jours, je vous ai attendu à Rémilly, et à chaque bruit qui se produisait du côté de Metz, je croyais que vous arriviez pour tous prendre. Mais, lui dis-je, vous ne vous seriez pas laissé faire.—Il n'y avait rien pour vous en empêcher!

Là dessus, je lui ai répondu une chose un peu trivale: "Si nous ne vous avons pas pris, ce n'est pas à moi que vous devez en chercher, mais bien au maréchal Bazaine."

M. le général de Chabaud-Latour.—Je voudrais demander à M. Scal comment il espérait pouvoir rétablir les communications par un remblai dans le lit de la Moselle, comment il pouvait espérer que ce remblai ne serait pas tout de suite enlevé par l'action de l'eau.

M. Scal.—A cette époque-là, la partie des arches qui avaient été détruites n'était pas bouchée par les eaux. On pouvait, en entier le travail en remblayant vivement, quitte à garantir plus tard, au moyen d'un perré, le remblai de sable étant infiniment préférable à une construction, attendu qu'il consolidait l'arche qui restait du côté de Montigny et qu'il avait été singulièrement branlée.

M. le général de Chabaud-Latour.—Vous pensez que les eaux n'auraient pas détruit ce remblai?

M. Scal.—Les eaux ne pouvaient rien à ce moment; il aurait fallu, peut être, pour plus tard, prendre des mesures; mais l'important était de faire vite pour qu'on pût passer.

M. le maréchal Bazaine. — M. Scal est venu effectivement me voir le 22; mais, à cette époque, l'armée, après des combats plus ou moins victorieux de livrer, n'était pas en état d'en engager d'aussi incertains que ceux qu'il proposait.

M. Scal. — La proposition que les Prussiens avaient attendu n'était pas, comme première opération, exige de lutte, où elle est de peu d'importance.

M. le président. — Était-il à votre connaissance, ainsi que l'a dit M. le maréchal, que les Prussiens tissent des locomotives toujours prêtes à emmener les approvisionnements qui se trouvaient à cette époque de fête de ligne provisoire, au cas où tentative de l'armée française?

M. Scal. — Non, monsieur le président; il est seulement à ma connaissance que sur la route longeant le chemin de fer, se trouvaient un millier de voitures ordinaires, appartenant aux cultivateurs de la campagne; elles étaient chargées et prêtes à partir au premier signal, pour enlever autant que possible les approvisionnements qui auraient fait défaut à l'armée allemande sur la rive gauche de la Moselle; quant à la présence des maraîchers dont il vient d'être question, je ne puis rien en dire.

M. le commissaire du gouvernement.—Il me semble que ce que l'ancien chef de gare de Forbach a dit à M. de Scal suffit à cogner l'idée qu'il y eût, comme on l'a dit, des machines à la disposition des Allemands. Autrement, il n'entrait pas exprimé le sentiment de crainte qu'il a dit avoir conservé pendant huit jours.

M. Scal. — Il faut dit toutes pour enlever une quantité aussi considérable de wagons. Les machines ne pouvaient venir que successivement sur la voie qui était occupée par le maréchal. Elles auraient pu enlever, certainement, quelques trains, mais nous serions arrivés en faisant très vivement toute opération pendant la nuit, en effet, pas un tail n'était enlevé, et, comme je l'ai dit, la cavalerie en se portant à droite et à gauche, par les deux côtés qui longent le chemin de fer, nous aurait protégés tout en mettant les Bavarois allemandes dans l'impossibilité d'enlever une quantité considérable de wagons.

Seul, chef d'escadron d'artillerie à Vincennes,

Lieut aide-de-camp du général Soleille. A vu le maréchal le 15 de la part du général Soleille, et l'a prévenu qu'on était prêt à le recevoir.

Le même jour a accompagné le maréchal, qui, à cause de ses ennuis, et du que S'il était libre, il ne passerait pas la Meuse.

Le 16, a rencontré le maréchal et est retourné auprès du général Soleille: le maréchal a fait prévenir de l'envoi des blessés par des voitures qui pourraient rapporter des munitions; un ordre a été donné à vive voix et transmis à l'intendance pour exécution.

Wolf, intendant général, à Paris.

Est allé à Montmedy par suite des instructions du maréchal.

Le 16, le maréchal paraissait disposé à tenter une démonstration sur Pont-à-Mousson, mais il a dit cela presque endormi.

Fay, lieutenant-colonel d'état major, à Paris.

A été chargé de la section des renseignements sous les ordres du colonel Lewal. Le témoin entre dans le détail du mouvement du 14 et des jours suivants, et fait très rapidement l'historique de cette période. Le 15, le témoin faisant partie des voitures, et le 17, il conduisait le convoi.

L'état major n'avait pas cru devoir se préoccuper des chemins vicinaux qui auraient pu conduire sur le plateau; il n'avait reçu aucun ordre à ce sujet.

Le témoin ne sait rien au sujet des vivres abandonnés à Gravelotte.

M. le général Pourcet.—Vous avez so que M. le maréchal Canrobert avait demandé du secours.

Le témoin. — Certainement, mon général.

M. Mony (Alexandre), intendant militaire, [illegible]

Ce témoin fait ressortir toutes les difficultés rencontrées par l'intendance. On avait du bœ, mais on ne pouvait pas fabriquer le pain. Les instruments et les fours manquaient partout. Nous fîmes part, dit le témoin, au maréchal des difficultés presque insurmontables que nous éprouvions.

Si on est ainsi, réplique le maréchal Bazaine, la responsabilité de l'administration serait sérieusement engagée.

—Mais, lui dis-je, la guerre a été commencée sans préparation suffisante, et il ne pouvait en être autrement.

M. le commissaire du gouvernement ne peut arriver à savoir pourquoi les convois qui étaient engagés sur les routes, au lieu de suivre à une demi-journée de distance, comme l'ordre en avait été donné; une longue explication s'engage à ce sujet, mais sans aboutir à aucun résultat.

Si on a manqué de vivres, ajoute le témoin, c'est qu'on n'a pas fait suivre suffisamment les convois; néanmoins il y a en désordre dans les distributions, notamment pour la viande.

M. Gallod, sous intendant, fait des déclarations analogues sur les difficultés de toute nature que rencontraient les officiers de l'intendance.

L'audience est levée à 6 heures.

(A continuer.)

E. DECHAMPS,

No. 20, de la rue St.-Louis, Nlle.-Orléans,

—Importateur de—

EAUX DE VIE et VINS français, CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSH —FRUITS A L'EAU DE VIE, FRUITS AU JUS.

LIQUEURS DU PAYS, &c.

Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CELEBRE AMER DES PYRÉNÉES.

(Aprés 24 janv.)

JULIUS LOEFFLER,

43.....RUE ROYALE.....43

POSEUR et Marchand d'Installations de Gaz. Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc.

Il se charge de rebronzer et redorer les statuettes et les installations de toute espèce.

Son travail est garanti. 24 16c— 3m

BRANCH, CROOKES & Co.,

No 90 de la rue Carondelet,

FABRICANTS DE SCIES circulaires, patentées; Scies circulaires à fausses dents, de toute espèce de Scies;

Scies françaises à lames, les meilleures marques de Lames anglaises et américaines; Raidies de New York, constamment en magasin.

Scies circulaires et toute autre espèce de Scies dressées et gommées, de la manière la plus satisfaisante et sans retard. 16oct—3mos—V&O

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE.....Directeur.

Jeudi, 13 novembre 1873.

1re représentation de la troupe de GUITELMO TELL.

Opéra-comique en 3 actes, de Sedaine, Marmontel, M. DEVOLVE (de l'Opéra-Comique de Paris) dans le rôle de GUILLAUME TELL.

Les portes s'ouvrent à 7 heures. Le spectacle commencera à 7 heures et demie. 13nov—2f

Académie de Musique de BIENVELL.

Lundi, 10 Novembre,

Seconde et dernière semaine de l'engagement de la grande artiste,

LUCILLE WESTERN,

qui jouera, CE SOIR et MARDI SOIR, dans FROU-FROU,

beau drame de Victorien Sardou, traduit par Augustine Daly.

MERCREDI, 12 novembre — OLIVER TWIST.
JEUDI, 13 novembre — LEAH, 9 nov—

L'Union Française.

BUREAUX, rue St. Louis No. 9, Nouvelle-Orléans.

LES demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

Le Cours d'Anglais gratuit, a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures et demie du soir.

2 sept—4m —Mpa

INSTITUTIONS.

JEFFERSON ACADEMY,

43.....RUE BOURBON.....43

Nouvelle-Orléans,

DIRIGÉ PAR

G. J. LORD.

La session de 1872-74, de cet établissement commencera le LUNDI, 15 SEPTEMBRE.

20 août—3 mois

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mmes LAVILLESKUVRE et DERON

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Les classes, LUNDI, 1er septembre

22août—4m

Louisiana State University,

A BATON-ROUGE, LOUISIANE.

ORGANISATION MILITAIRE.

LA 15e session commencera le premier LUNDI d'octobre prochain, et se terminera le dernier MERCREDI de juin 1874.

Le corps enseignant se compose de professeurs éminents pour toutes les branches de la littérature et des sciences. Les études se composent d'un Cours préparatoire et d'un Cours académique; le premier offre aux élèves d'incontestables avantages.

L'organisation de l'Université est toute militaire, et la discipline y est sévère sans être trop sévère. La collège possède des équipements pour l'armement complet de 100 élèves, plus quatre pièces d'artillerie. Exercices militaires tous les jours.

Uniforme: Pantalon gris, tunique de même couleur, et kepi bien foncé.

Les élèves prennent leurs repas dans les bâtiments de l'Université.

Le service médical est confié à un médecin expérimenté.

L'Université est située dans un quartier salubre de Baton-Rouge.

Pour être admis au Cours préparatoire, il faut avoir plus de 14 ans; et savoir les éléments de l'arithmétique, la grammaire anglaise et de la géographie.

Pour être admis au Cours académique, il faut, en outre, avoir une certaine connaissance de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie, de la grammaire latine, pouvoir traduire les Commentaires de César, Virgile, Cicéron, un peu de grec, ou à défaut de grec, avoir une certaine connaissance du français.

On trouvera des détails des autres Etats, et de préférence à l'ouverture des Cours.

Les sept mois de session coûtent:

Enseignement, bibliothèque, médecin.....	$100 00
Pension et domestiques.....	200 00
Blanchissage.....	30 00
Chauffage et éclairage.....	30 00
Livres, papier, etc.....	30 00
Dépenses éventuelles.....	10 00
Trois uniformes.....	60 00
Dépôt.....	10 00
Dépense totale.....	$470 00

20 mai—6m D. F. BOYD, Surintendant.

DIVERS.

LOTERIE

—DE—

L'ETAT DE LA LOUISIANE

SUR LE

Plan de combinaisons.

TIRAGE TOUS LES JOURS.

GROS LOTS	.....	$8000.
	.....	5000.
	.....	4500.

PRIX DU BILLET:

$1 SEULEMENT

Partie de Billet en Proportion.

Plan de police:

Tirage tous les jours.

24 16c—

SOUVENEZ-VOUS

— DU —

TROIS DECEMBRE.

Ceux qui se proposent de prendre des billets (et ceux qui ne se le proposent pas) au,

Quatrième Grand Concert Tombola

Au profit de la—

Bibliothèque Publique du Kentucky

Lequel a lieu à Louisville, le 3 décembre prochain, n'ont pas de temps à perdre.

60.000 Billets seulement

ont été émis, et il n'y a que

12.000 LOTS GAGNANTS,

s'élevant à

$1,500,000.

La distribution se fera comme suit:

Liste des Lots:

UN GROS LOT DE.....		$250,000
UN GROS LOT DE.....		100,000
UN GROS LOT DE.....		50,000
UN GROS LOT DE.....		25,000
UN GROS LOT DE.....		17,500
10 LOTS DE.....	$10,000.....	100,000
30 LOTS DE.....	5,000.....	150,000
50 LOTS DE.....	1,000.....	50,000
80 LOTS DE.....	500.....	40,000
100 LOTS DE.....	400.....	40,000
150 LOTS DE.....	300.....	45,000
250 LOTS DE.....	200.....	50,000
325 LOTS DE.....	100.....	32,500
11,000 LOTS DE.....	50.....	550,000

Prix du Billet entier, $50;
Coupons (dix.èmes) $5;
Onze billets pour $500.

Pour les billets et les renseignements, s'adresser à

THOS. E. BRAMLETTE,
Agent de la République publique du Kentucky,
26oct—au idée. Mo & S Louisville, Ky.

LA PLUS GRANDE DES LUTTES.—Les malades se soulèvent, partant, contre les médicaments qui contiennent des ingrédients mortifiques et contre les poisons végétaux; ils croient, pourtant, et ils croient fermement qu'une préparation qui serait en même temps un tonique, un léger purgatif, un dépuratif, un sédatif et un relâchant général, est absolument nécessaire dans toutes les maladies; ils en viennent donc à la conclusion que

L'APÉRITIF AU SELTZ EFFERVESCENT DE TARRANT

est précisément ce qu'il faut. Depuis un an, des milliers de familles l'ont adopté, après avoir abandonné toutes les drogues et toutes les potions amères, alors et avaient administrées à leurs enfants.

L'APÉRITIF AU SELTZ EFFERVESCENT DE TARRANT agit merveilleusement dans les cas de débilité, dans les affections nerveuses, dans la constipation, l'indigestion, les rhumatismes et les fièvres.

On le trouve chez tous les pharmaciens.

14 oct—3mos—V&O

ALBIN ROCHEREAU. CHARLES T. DUCASON. Mme. ADELE HEPP, in commendam. PIERRE CHARITES. ERNEST MERLIN.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 16 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.

21 août—1an

Transféré au 131 de la rue Canal.

E. LEVY & Co,

PROPRIETAIRES

—DU—

GRAND DOLLAR STORE

DU SUD,

FONDÉ EN 1868.

Désirent mettre sous les yeux du public la liste suivante qui renferme une partie des articles exposés pour la saison prochaine et dont le prix, pour chacun d'eux, sans exception, est de

UN DOLLAR SEULEMENT:

Tabourets pour les pieds, en tapis de Brusselles et de velours, Fauteuils en jutin et si vice, Tapis et toile cirée; tapis, 4, 5, 6, 4 x 2 et 1 yards, de meilleure qualité.

UN DOLLAR.

Mouchoirs batiste, très beaux, avec des initiales brodées, 2 pour $1. Mêmes mouchoirs, pour messieurs, 3 pour 1 dollar.

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE, COMPLETE, POUR UN DOLLAR.

Très beaux flageolets du Sud, empaillés, placés sous un globe de verre, 1 dollar.

Stores, soit américains, soit français, $1.

Un magnifique assortiment de tableaux, peinte à l'huile, tous sujets choisis, pour $1 chaque.

Fleurs françaises et Rubans pour Ceintures.

UN DOLLAR.

Jolis Rubans pour chapeaux, 6, 4, 1et 2 yardes pour $1.

Fleurs en toile, toutes couleurs et toutes grandeurs, unis et avec dessins au centre.

UN DOLLAR PIECE.

Serviettes en toile, 6, 4, 3, 2, pour un dollar meilleures que les anciennes.

Nappes en toile, grand-mar extra, $1.

NOUVEAU DÉPARTEMENT ARGENTERIE.

Plus d'articles pour un dollar que jamais aucun autre. Voici quelques-uns de ces articles: Cuillères en bois sculpté. Fourchettes d'ébène, Cuillères d'ébène, Fourchettes d'ébène, Cuillères d'ébène, Fourchettes d'ébène, Cuillères d'ébène,